

Maroc : L'INDH - participation et bonne gouvernance

Éléments clés pour la réussite et la pérennisation

Dans le cadre de l'appui de la Banque mondiale à la mise en oeuvre du programme de l'INDH, une mission de concertation a eu lieu à la fin du mois de mai. Les missions de concertation de la Banque mondiale visent à contribuer à la réussite de cette initiative.

Depuis septembre 2005, les équipes de la Banque mondiale ont apporté un appui technique important sur l'ensemble des volets de l'INDH, partagé l'expérience d'autres pays et participé à définir les modes opératoires les mieux adaptés à l'esprit et au concept de l'INDH. En plus d'un accompagnement technique, un appui financier à travers un prêt de \$100 millions a été octroyé par la Banque mondiale en Décembre 2006 pour l'appui de ce programme. L'accent a été mis sur l'opérationnalisation de notions telles que la participation, l'inclusion et la responsabilisation des acteurs.

Après deux années du lancement de l'INDH, il est clair que le système de gouvernance de ce programme a été bien conçu et que les structures chargées de mettre en place l'INDH au niveau territorial sont opérationnelles. Dans différentes provinces ou communes, une forte mobilisation autour de projets fédérateurs s'est mise en place avec une adhésion de la part de divers acteurs. Les divisions de l'action sociale dans différentes provinces font preuve de beaucoup de professionnalisme et multiplient les efforts pour réussir ce programme.

Il reste toutefois, un niveau important de l'architecture institutionnelle à opérationnaliser au plus vite car de ce niveau

dépend la pérennité de l'INDH. En effet, les équipes d'animation qui sont chargées de faciliter le processus participatif dans les communes ou les quartiers ne sont pas encore toutes outillées pour réaliser les tâches dont ils ont la charge. Nous constatons que leur mandat n'est pas toujours clair, qu'elles n'ont pas été formées et qu'elles ne sont pas encore dotées de tous les outils pour travailler. C'est un aspect crucial de l'architecture institutionnelle de l'INDH qu'il faudra renforcer dans les mois à venir. Toute l'approche participative, la responsabilisation et la gouvernance du système en dépend.

La mise en place de ces équipes d'animation qui a tardé, risque de maintenir une programmation descendante des activités, faite par les autorités locales, sans véritable participation des citoyens des quartiers et des communes ciblées, en particulier, les groupes les plus démunis ou marginalisés.

Par ailleurs, les initiatives locales de développement humain risquent de se résumer à une succession de petits projets, surtout d'infrastructure, sans vision de développement de la commune ou du quartier et sans effort de pérennisation.

De plus, à travers l'appui des équipes d'animation, la participation effective des communautés locales dans tout le processus de sélection, de mise en oeuvre et de suivi des activités, permet d'assurer un degré élevé de responsabilisation. A travers la participation, les communautés veillent de fait à la bonne utilisation des fonds, ce qui

contribue à assurer une bonne gouvernance du système.

Dans ce même sens, la communication assure l'accès à l'information par tous les acteurs en place, d'où l'importance d'affiner la communication de proximité pour mieux informer et rester à l'écoute des communautés ciblées. La campagne de communication institutionnelle a permis de mettre l'accent sur les principes et l'esprit de l'INDH. Il faut, au plus vite, renforcer la communication de proximité et l'accès à l'information par tous les acteurs de développement, qu'ils soient représentés dans les structures de gouvernance ou non. Pour cela, il est important d'adapter les outils et d'identifier les canaux les plus appropriés pour atteindre les groupes et les personnes les plus démunies à travers une communication ascendante, favorisant l'écoute.

Le défi d'ici 2010, sera d'opérer un changement de comportements pour adopter une démarche participative et l'ancrer dans tout programme de développement d'une commune ou d'un quartier. Pour cela et en plus du renforcement de la participation, il est extrêmement important de souligner que la réussite de l'INDH dépendra aussi de la mise en convergence non seulement avec les autres départements ministériels et leurs services déconcentrés, mais aussi avec le secteur privé, le tissu associatif et les universités. Ceci aura pour effet de démultiplier les effets de l'INDH et de pérenniser son approche et ses mécanismes.